

Bulletin Municipal

Janvier 2018



Sougé le Ganelon



www.sougeleganelon.fr

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2018. En 2017, deux importantes inaugurations se sont déroulées : celle du magasin **Carrefour Contact** après de gros travaux intérieurs et extérieurs ; celle des **8 logements Sarthe Habitat** dont l'attribution aux locataires a été effectuée en juin par le bailleur social, sur des critères sociaux. L'important chantier de **limitation de vitesse** en centre bourg et au Gué Ory est achevé à 90 % suivi du chantier d'**effacement des réseaux aériens** d'électricité et de téléphonie pour les rues de la Martinière, des Tisserands et des Forges. Pour mener à bien ce projet, notre commune a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de l'Etat de 80 % compte tenu du nombre de véhicules (voitures et poids lourds) transitant pour se rendre dans la zone du Gué Ory. Nous sommes très attachés aux cérémonies mémorielles : la commémoration du « **19 mars 1962 – cessez le feu de la guerre d'Algérie** » des AFN a permis

de dévoiler une plaque portant le nom des Sougéens « Morts pour la France » ; **le 8 mai** a vu la présence, à Sougé, d'un Haut Représentant de l'Ambassade américaine pour célébrer la fin de la seconde Guerre mondiale et rappeler la Mémoire de la Résistance. Grâce à une opération de mécénat où 32 particuliers et 2 entreprises se sont investis, des travaux de restauration **d'objets mobiliers de l'église** ont pu avoir lieu, entièrement couverts par les dons et les subventions publiques (Etat, département). Au 1^{er} janvier 2017, par arrêté préfectoral, la Communauté de Communes des Alpes Mancelles (CCAM) a été fusionnée dans un grand ensemble avec dorénavant 40 communes membres de la nouvelle Communauté de Communes « **Haute Sarthe Alpes Mancelles** » (CCHSAM). Merci à nos **associations communales** et leurs bénévoles pour leur engagement. Merci à nos **sapeurs-pompiers volontaires** dont les interventions n'ont jamais été aussi nombreuses et indispensables.

Tels sont les points forts de l'année 2017 ... avec bien d'autres sujets dont vous trouverez le détail dans le présent bulletin qui relate en tous points l'action de votre Conseil municipal que je remercie pour l'excellente ambiance qui y règne ! En ce début d'année, pensons à respecter les règles d'usage du « bien vivre ensemble » et à privilégier tout ce qui concourt à rendre la vie en communauté plus agréable. Nous avons à cœur de toujours investir au mieux afin que notre commune soit un lieu accueillant où chacun aura plaisir à vivre et où il trouve une qualité de services bien réelle (commerces, artisans, soins et santé, Poste, école, bibliothèque, etc ...). Bonne année 2018 !

Philippe Rallu - Maire
vice-Président délégué – CCHSAM
www.sougeleganelon.fr

Bilan du Conseil municipal à mi-mandat (2014 / 2020)

Conformément à l'engagement que nous avons pris devant la population, vous trouverez ci-dessous la liste des projets les plus importants réalisés depuis 2014 :

Assainissement collectif : raccordement de rue de la Basse-Cour et de son impasse (84 500 €)

Construction d'un polysport et création d'un jardin avec terrain de boules et achat de 3 jeux pour enfants, près de la salle polyvalente (55 000 €)

Lotissement de la *Plaine des Boulaies* : viabilisation et voirie provisoire (650 000 €)

Salle polyvalente « *Gilbert Chauveau* » : mise aux normes d'accessibilité, réfection complète des sanitaires, rénovation intérieure et extérieure (103 000 €)

8 logements adaptés au maintien à domicile construits sur le lotissement de la Plaine des Boulaies (915 000 € financés par Sarthe Habitat)

Travaux de mise en sécurité et de limitation de vitesse dans le bourg et au Gué Ory (après réunion de consultation de la population) avec une aide exceptionnelle de l'Etat de 80 % (132 000 €)

Effacement des réseaux aériens d'électricité et de téléphonie rue des Tisserands, de la Martinière et des Forges (50 000 €)

Rattachement de la maison médicale de Sougé au centre de santé des Alpes Mancelles Fresnay/Sougé : mise en place de **consultations médicales par des médecins salariés** de la communauté de communes

Installation de l'**enseigne Carrefour Contact** en lieu et place d'Intermarché Contact

Maintien du bureau de Poste (avec réduction d'horaires)

Mise en place d'un **plan pluriannuel de travaux d'accessibilité** des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) : rampe d'accès de l'église, parking du cimetière

Station d'épuration route de saint Léonard : travaux sur le bassin lagunaire, remplacement de la bâchée et reprofilage de la saulaie avec dérivation. Plan d'épandage créé

Travaux de voirie : route des Marchais, du Pin, du Bois Ory, de Broussecourrée et travaux de sécurisation rue de la Gaudinière au Gué Ory (demande Hutchinson)

Réforme des rythmes scolaires : mise en place des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires en 2014, abrogé en 2017 par l'Etat)

Création de 2 chemins piétonniers et de voies douces : chemin du Vivier, chemin de l'Escole Corbin, voies douces sur le lotissement. Ces créations offrent une **boucle piétonne complète** dans le bourg.

Reconstruction du **lavoir de l'Escole Corbin**
Entretien des **bâtiments communaux** et travaux (école, cantine, presbytère ...)

Soutien aux **associations communales** et aux **jeunes** pour leur voyage scolaire

Restauration de 2 tableaux et 3 vitraux dans l'église saint Martin (financés par souscription et subventions)

Acquisition foncière pour l'extension future du cimetière

Maintien des 3 fleurs*** au concours régional des «Villes et Villages fleuris»

Après recherche active de subventions, certains de ces projets ont bénéficié de financement de : l'Etat, la Réserve parlementaire du Sénat, le Département, Sarthe Habitat, l'Agence de l'Eau, la Fondation du Patrimoine, l'ex-Communauté de Communes des Alpes Mancelles avant fusion.

Fusion des communautés de communes

Prévue par la loi sur la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** (Loi NOTRe) et organisée par l'Etat (arrêté du Préfet), la fusion des 3 anciennes communautés de communes des Alpes Mancelles, du Pays Belmontais et des Portes du Maine Normand est effective depuis le 1^{er} janvier 2017.

Ce nouveau territoire, portant le nom de «**Haute Sarthe Alpes Mancelles**» compte plus de 23 000 habitants et 40 communes membres. Son

périmètre s'étend des communes d'Ancinnes à Saint Marceau et de Saint Georges le Gaultier à Thoiré-sous-Contensor et le siège social a été fixé à Fresnay sur Sarthe.

55 élus siègent au Conseil communautaire (qui se réunit alternativement à Fresnay, Fyé, Beaumont). 17 élus siègent au Bureau (organe de gestion au quotidien).

Les **compétences** exercées sont (par ordre de

délégation) : les marchés publics, le tourisme, les finances, le patrimoine travaux & fibre optique, la voirie hors agglomération, la culture & communication, les affaires sociales la santé et l'habitat, le développement économique, le sport, les déchets, l'environnement. Ces compétences ne sont donc plus communales.

L'ensemble du personnel a été conservé.

Aux vœux du Maire : remise de médailles ...

Remise de la Médaille du Mérite Communal à :

- l'adjudant-chef Stéphanie **Bellanger** pour 17 ans de présence à titre de sapeur pompier au centre de secours de Sougé, en présence du Lieutenant Olivier **Crison**, chef de Centre.
- Patrick **Delande** pour 25 ans de secrétariat auprès du foot de Sougé.

Remise de la Médaille régionale départementale et communale, au nom du Préfet de la Sarthe, à Alain **Bonnot**, agent communal.

Remise de la Médaille du Mérite intercommunal des Alpes Mancelles (ancienne Communauté de Communes des Alpes Mancelles) à Pascal **Monnier** et Daniel **Geslin**, délégués communautaires sortants, respectivement 1^{er} et 2^{ème} adjoint au Maire.



Remise par Philippe **Rallu**, Président sortant de la CC des Alpes Mancelles et Maire de Sougé le Ganelon.

Remise de cartes d'électeur : en atteignant la majorité, on devient électeur



La cérémonie du 25 mars 2017, dans la salle du Conseil, était destinée à faire de l'inscription sur les listes électorales un véritable engagement citoyen. En effet, un jeune ayant atteint l'âge de 18 ans (entre le 1^{er} mars de l'année précédente et le dernier jour du mois de février de l'année en cours) est inscrit sur la liste électorale.

La Municipalité a invité 18 jeunes sougéens et leurs parents à assister à cette remise de carte d'électeur.

Ce premier devoir de citoyen fut important avec les élections présidentielles en avril et mai 2017 puis les élections législatives en juin.

Sur la carte d'électeur, la devise nationale est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

La Liberté, valeur essentielle pour nous exprimer et choisir notre avenir. L'Égalité, car chaque citoyen dispose des mêmes droits et devoirs devant la Nation et chaque voix compte. La Fraternité, qui nous rappelle nos obligations de respect et d'écoute.

Récompense aux U 18 (foot)

La commune de Sougé le Ganelon a récompensé les footballeurs U 18 en leur remettant à chacun un trophée. Cette manifestation s'est tenue le samedi 1^{er} juillet en présence des joueurs et entraîneurs, accompagnés du président de l'USAM (Union sportive des Alpes mancelles) Bernard **Duval**. Le Maire a procédé à la remise des trophées aux joueurs. Le club de foot de Sougé a fusionné en 2016 avec celui de Fresnay sur Sarthe.

L'équipe des U 18 est championne de la Sarthe 1^{ère} division et finaliste de la coupe de district de la Sarthe.



Remise de subventions aux associations communales

Les associations communales ont été reçues en Mairie, mardi 27 juin, pour l'attribution de leur dotation 2017 : c'est ainsi que la somme de 5 460 € a été distribuée entre 11 associations différentes. Un pot clôturait cette manifestation.



François **Robert** et Philippe **Geslin** ont été récompensés pour leur travail soutenu dans cette action défensive contre ces rongeurs : 381 captures en 2016. Une indemnité de 2 € par capture, prise en charge par la FGDON.



Lutte collective contre les ragondins

Le Conseil municipal a organisé un pot amical dans le patio de la Mairie pour remercier les piégeurs de leur travail au service de la commune. En lien avec la Fédération départementale de Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Sarthe (FGDON), la commune s'est lancée dans une action d'éradication du ragondin, source de beaucoup de désagréments.

Noces d'Or



Samedi 29 septembre, M. et M^{me} **Narbonne** et leur famille étaient réunis à la Mairie de Sougé pour fêter leurs cinquante ans de mariage.

Arrivés en 2002 dans notre commune, Michel et Jeanne **Narbonne** se sont mariés en 1967 à Alençon.

Ils ont 3 enfants et 6 petits enfants.

Le repas des Anciens

Dimanche 5 novembre, la Municipalité accueillait 142 personnes au traditionnel repas des anciens. Cette année, Paulette **Chauveau** et Gaston **Godeau** étaient les doyens du repas.

Remerciements aux organisateurs de cette journée de grande convivialité : M. M^{me} **Francou** qui ont offert l'apéritif, **Anaïs** pour la décoration florale des tables, M^{mes} Angèle et Josiane **Desalay** pour la coordination du service.



Un grand merci aux jeunes de la commune pour le service : Matthéo, Florian, Marine, Cassandra, Léa, Corinne, Aurélie, Elodie.

La rentrée 2017 s'est effectuée le 4 septembre dernier.

Au niveau du SIVOS (Sougé/Assé), 149 élèves sont inscrits, répartis en 6 classes : 66 enfants d'Assé le Boisne, 44 de Sougé le Ganelon, 18 de Douillet le Joly, 10 de Saint Paul le Gaultier, 7 de Saint Léonard des Bois, 3 de Saint Victeur, 1 de Montreuil le Chétif.

En 2016, le nombre d'élèves étaient de 162. Conformément à la décision de la Direction Départementale des Services de l'Éducation nationale, notre SIVOS a perdu une classe (école d'Assé le Boisne).

L'école de Sougé dispose de 3 classes regroupant 75 élèves :

• TPS/PS/MS : 25 élèves - Institutrice M^{me} **Plumas-Kerléo**

• CE2/CM2 : 24 élèves - Institutrice M^{me} **Genest**

• CM1/CM2 : 26 élèves - Institutrice M^{me} **Rabinand**

L'école d'Assé le Boisne dispose de 3 classes regroupant 74 élèves :

• TPS/PS/MS : 22 élèves - Institutrice M^{me} **Lecamus**

• GS/CP : 27 élèves - Institutrice M^{me} **Lis**

• CE1/CE2 : 25 élèves - Institutrice M^{me} **Le Bihan**

La direction des 2 écoles est assurée par M^{me} Carole **Le Bihan**.

Durant l'année 2017, de nombreuses réflexions ont été menées pour une nouvelle organisation sur notre territoire afin d'éviter le risque à court terme d'une autre fermeture de classe.

Rythmes scolaires : fin des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et retour à la semaine à 4 jours

Le Contrat Emploi Avenir, créé lors de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, arrivait à son terme en août 2017. Suite au vote à l'unanimité des Conseils municipaux des 2 communes et du Conseil d'école, le choix de supprimer les TAP a été entériné. En conséquence, le retour à la semaine de 4 jours est effectif depuis la rentrée 2017.

Embauchée en «contrat avenir» le 1^{er} septembre 2014 pour une durée de 36 mois, Lauriane **Boussard** avait pour mission : l'animation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) liés aux nouveaux rythmes scolaires, la garderie périscolaire, le remplacement occasionnel de l'ATSEM en titre, la surveillance des enfants à la cantine et sur la cour, l'entretien des locaux scolaires.

Un pot amical lui a été offert pour la remercier de son travail au service de la commune et des enfants. Collègues de l'école et conseillers municipaux assistaient à cette sympathique manifestation.



Changement du poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

Suite au départ en retraite de Nelly **Foureau**, le Conseil a décidé de supprimer le poste d'ATSEM sur notre commune. Elle a été remplacée par M^{me} Pascale **Beunache**, Atsem à Assé le Boisne qui travaille dorénavant à Sougé. Ce poste est sous la responsabilité du SIVOS Assé/Sougé, sur une base annualisée de 27.9 heures hebdomadaires.



Après plusieurs années à l'école d'Assé le Boisne, Pascale **Beunache** a rejoint l'école de Sougé-le-Ganelon fin novembre 2016.

Elle est titulaire d'un CAP petite enfance et du concours ATSEM.

Sa devise : « nous apprenons toujours des enfants et eux de nous. C'est un privilège. »

Subventions pour voyages scolaires : 25 jeunes de la commune en bénéficient en 2017

Mathilde **Bellanger**, Anthony **Grasset**, Esteban **Chaparro**, Clément **Quesne**, Ana **Martinez-Ruiz**, Timéo **Guyard**, Lalie **Lecourt**, Florian **Grasset**, Eva **Bredèche**, Maxence **Chevé**, Erwan **Da Silva**, Julie **Dessarthe**, Arthur **Dugué**, Eva **Martinez-Ruiz**, Adèle **Rameau**, Léna **Sosson**, Louis **Busson**, Cassandra **Depaifve**, Dylan **Diene**, Emilie **Galpin**, Yannis **Graffin**, Damien **Lego**, Chloé **Trouillet**, Elodie **Vaillant**, Maxime **Papin**. La commune alloue également une subvention aux établissements de formation pour tout sougéen scolarisé.

La cantine scolaire : 67 inscrits à la rentrée de Septembre

Bilan année scolaire 2016/2017 : Le budget en dépenses est de 37 659 €. Le prix de revient du repas (toutes charges confondues) représentait 5,40 €, facturé 3,43 €. La commune a donc pris à sa charge la somme de 1,97 €/repas. Le budget connaît un déficit financier dû, en partie, au montant des impayés, malgré les relances et les rendez-vous en Mairie pour trouver des solutions. Le prix du repas est de 3,45 € depuis le 1^{er} septembre 2017.

Une réflexion est en cours pour intégrer la cantine au Sivos et dissoudre l'association actuelle. Cette solution permettrait au Trésor Public d'agir en recouvrement des sommes impayées.

L'entrée du bourg s'embellit

Des travaux de reprise des accotements, la création d'une allée piétonne sur la pelouse longeant la pharmacie et aménagements des entrées des parcelles des logements Sarthe Habitat ont été commandés à la **société Chapron**. Coût : **6 536 € TTC**.

Une pergola en bois (fabriquée à l'atelier municipal) a été installée en entrée de bourg, au carrefour du lotissement de la Plaine des Boulaies et de la zone commerciale de Mortefontaine. Elle est agrémentée par la pose du logo de la commune, un fleurissement de rosiers et la plantation d'un jardin aromatique partagé. Sa mise en peinture est à base de pigment naturel à l'ocre comme sur les portes de l'église, conformément aux prescriptions du CAUE de la Sarthe.

La Municipalité a souhaité conserver le mur d'entrée du bourg d'une cinquantaine de mètres. L'état du mur nécessitait qu'il soit totalement refait. La reconstruction a été confiée au chantier d'insertion de Oiseau le Petit. Un mur en parpaing a été monté pour retenir la terre en surélévation puis un doublage en pierres jointées a été réalisé comme à l'origine. Coût : 11 461 €



Réfection du chœur de l'église

Le chœur de l'église (hors voûte) a été repeint ainsi que les moulures des alcôves des statues et du grand vitrail de 1914-1918. Pour plus de sobriété, le nombre de couleurs a été réduit, faisant place dorénavant à du gris et du blanc uniquement. Travail effectué par les employés communaux.

Parking et accessibilité Cimetière

Le parking a été refait et adapté.

Une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite à proximité immédiate du cimetière a été mise en place : réalisation par la **société Chapron** pour un montant de **3 452 € TTC**.

Remplacement de fenêtres au presbytère

Neuf fenêtres ont été remplacées côté cour, travaux partiellement financés par un don anonyme d'un particulier remis par l'intermédiaire de la paroisse. Reste à charge de la commune : **5 600 €**.

Travaux au logement communal dit « logement de l'école »

Le logement communal situé 6 rue de Paris étant vacant, il a été décidé d'effectuer des travaux de rafraîchissement. Des travaux de peinture ont été réalisés par le personnel technique de la commune. Les travaux de revêtements de sol à l'étage ont été confiés à l'entreprise Emmanuel **Veau**. Le logement, remis en location, est occupé depuis fin juillet 2017.

Accessibilité église

La rampe d'accès à l'église construite par l'atelier municipal a été modifiée pour être compatible avec le plan de mise aux normes de l'accessibilité des espaces publics (avec dérogation après avoir obtenu l'accord des représentants de la Direction Départementale des Territoires et du Service Départemental de l'Architecture de conserver la rampe actuelle). L'entreprise **Goupil** a procédé à la création d'une main courante afin de la sécuriser.

De plus, déplacement de la place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite à côté de la rampe d'accès.

Coût total : **4 417 € TTC**.



Travaux divers et achats :

Travaux :

- Renouvellement pour 3 ans du **contrat de location des illuminations de Noël** avec la société **Naixia**. Ce contrat prévoit la pose, dépose et stockage de 17 décors pour un montant de **2 774 € TTC**.

- **Antenne tv** de Mortefontaine : suite à de nouveaux problèmes de réception de télévision sur le réseau câblé, remplacement de la station centrale

en tête de réseau pour un coût de **2 268 € TTC** et remplacement de l'antenne pour **390 € TTC**.

- **Tontes du stade** : l'USAM souhaitant reprendre les tontes du terrain d'Honneur, une convention a été signée entre la Commune, l'USAM et M. Olivier **Gaucher** qui effectuera désormais ces tontes. Les achats de carburant resteront à la charge de la commune.

- L'entreprise **Primault** a taillé les arbres du parking public de la pharmacie de la Source, de la rue des Erables et de la rue des Acacias dont certains ont dû être arrachés car représentant un danger. Coût : **1 236 € TTC**.

- Plantation d'arbres au jardin du polysport.

Achats :

- Arroseur automoteur pour l'arrosage du stade afin de limiter les consommations d'eau : **2 134 € TTC**
- 3 jeux d'enfants à ressort destinés au jardin du polysport : **2 528 € TTC**
- Remplacement d'une tondeuse : **1 940 € TTC**



Gué-Ory



Entrée de la commune

- Serveur du standard téléphonique de la Mairie : **1 308 € TTC**

Nouveau site internet communal @

www.sougeleganelon.fr

Suite à la fermeture du serveur par l'hébergeur,

le site internet de la commune s'est interrompu en mai dernier. Compte tenu de son ancienneté (création en 2006), le site n'était plus compatible pour une migration vers un nouvel hébergeur. La société **Rezonova** a été choisie pour une refonte complète du site pour un montant de **3 024 € TTC**.

Travaux de sécurité

Conformément à l'engagement du Conseil municipal, le dossier de sécurisation du bourg et du Gué Ory a été étudié dès 2014. Après cette phase d'étude et de recherche de financement, la réalisation des travaux entrepris fin 2016 s'est poursuivie durant le premier semestre 2017. Ils ont été planifiés en 2 temps :

- 1^{ère} tranche de travaux : pour le bourg, mise en place de signalisations et marquages au sol (pose de résine en surface), création d'un plateau ralentisseur devant la Mairie, pose de 2 panneaux STOP sur RD15 au carrefour de la zone commerciale de Mortefontaine et du lotissement de la Plaine des Boulaies, création d'une zone 30, pose d'écluses de rétrécissement.

Pour le Gué Ory, 2 radars pédagogiques installés par la société **Elancité**, diverses signalisations et marquages au sol.

- 2^{ème} tranche des travaux : en raison des travaux d'enfouissement réalisés en 2017, la création des stationnements sur l'axe principal sera faite en 2018. Ces stationnements seront matérialisés au sol avec des bordures.

Pour rappel, ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80 %. L'entreprise de travaux publics **Colas centre ouest** (72) est en charge de ce dossier.

Travaux d'enfouissement

Par délibération en date du 6 décembre 2016, le Conseil municipal a donné son accord pour des travaux d'effacement du réseau téléphonique existant en coordination avec le programme «Résorption du réseau électrique» réalisé par le département. En complément, la commune a décidé de remplacer les candélabres avec éclairage Led. Ces travaux sont effectués en lien avec le Conseil départemental (propriétaire du réseau de diffusion électrique), l'Agence Technique Départementale (ATD), la Sté **Engie -Ineo** et la commune de Sougé. Ils concernent les rues des Tisserands, de la Martinière et des Forges

Ces travaux se sont déroulés de juin à septembre 2017 avec une planification en 2 tranches. La première partie des travaux a débuté rue des Tisserands et rue de la Martinière. Après la période estivale, les travaux ont repris fin août rue des Forges.

Ces travaux concernent l'enfouissement des câbles électriques et téléphoniques ainsi que des travaux de remise en forme de la voirie (route et trottoirs). Le changement des candélabres interviendra en début d'année 2018.



DEPENSES		FINANCEMENT	
Travaux de mise en sécurité	131 917 €	Subvention ETAT	72 000 €
		DETR	24 147 €
Travaux d'enfouissement	50 160 €		
dont réseau téléphonique	36 000 €		
dont réseau éclairage public	14 160 €	Subvention Leader	10 000 €
		Emprunt	38 000 €
		Autofinancement	37 930 €
TOTAL HT	182 077 €	TOTAL HT	182 077 €

Voirie

Hors agglomération (compétence de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles - programme 2017) :

Réalisation de travaux de réfection et de curage de la V.C. n°118 (continuité Rue du Moulin au Gué-Ory). Le busage des entrées de parcelles a été aussi refait. Coût : 20 415 € TTC. PATA et nids de poule : 5 208 € ttc. Mise en place de panneaux d'interdiction de circulation aux poids lourds (sauf engins agricoles et livraisons) sur les V.C. n°133 et n° 4 «route du Rocher» reliant la R.D. 112 à la V.C. n°4.

Lotissement de la Plaine des Boulaies : nouveaux logements

Fin 2011, le Conseil Municipal a projeté la construction d'un nouveau lotissement de 23 lots à viabiliser, sur 27 000 m² (la commune étant propriétaire du foncier).

En parallèle, l'idée de procéder à la construction de logements pour séniors s'est imposée. L'ancienne Communauté de Communes des Alpes Mancelles, disposant de la compétence « logement social », a permis à notre commune de s'adresser à Sarthe Habitat pour un programme de construction.

La commune cède alors, à titre gratuit, un lot non viabilisé à Sarthe Habitat d'une superficie de 2 000 m² (d'une valeur de 12 000 €). La Communauté de Communes des Alpes Mancelles a accompagné financièrement le projet en prenant à sa charge le coût de viabilisation de la parcelle, à hauteur de 48 000 €.

Le projet voit le jour avec un programme de construction de 8 logements adaptés au maintien à domicile. Le cabinet d'architecte **Mauny Ulm** (St Céneri le Gérei) est retenu.

Les travaux du lotissement ont débuté en 2014, Sarthe Habitat démarre le chantier de construction en 2016. Ce programme de 8 logements (5 T3, 3 T2), d'un montant de 915 000 €, permet à Sarthe Habitat de développer son offre de logements sur la commune (il dispose déjà de 31 logements sociaux). Notre commune maintient ses séniors sur son territoire.

En avril 2016, une cérémonie de la pose de la première pierre lance officiellement la construction. Fin juin 2017, la mise en location achève la réalisation attendue de ces logements. En effet, ces logements sont pratiques, de plain-pied, économes en énergie, bénéficiant de jardin privatif et garage. De



plus, ils sont adaptés aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Ils sont construits dans un environnement de qualité qui privilégie notamment les voies piétonnes douces pour accéder aux commerces à proximité.

Ces logements sont attribués par l'organisme Sarthe Habitat en fonction de critères de ressources financières (barèmes fiscaux logement social) et destinés pour 6 d'entre eux au maintien des personnes âgées à domicile. Les 2 autres relevant du CIL (Comité Interprofessionnel pour le Logement).

Le lundi 4 septembre 2017, l'inauguration de ces logements réunissait les élus de la commune, des communes environnantes, Philippe **Martin** président de la CCHSAM et élus du département dont les conseillers départementaux Fabienne **Labrette Ménager**, présidente de Sarthe Habitat et Gérard **Galpin**.

Damien **Pichereau**, nouveau député, était

présent pour sa première visite à Sougé le Ganelon. Étaient aussi présents les représentants de Sarthe Habitat, le cabinet d'architecte et les résidents des logements.

A cette occasion, le Maire Philippe **Rallu** a souligné la belle réussite de cette opération.

- Compétence et soutien technique de Sarthe Habitat qui joue un rôle important pour notre territoire.

- Compétence des professionnels (architecte et entreprises) ayant participé à cette opération.

En septembre, le Maire a été invité à témoigner sur le programme des logements de Sougé, à Arnage, devant des élus départementaux et communautaires.

Le lotissement a aussi été mis à l'honneur cette année par l'inauguration de 2 rues : rue de la Résistance et rue Lieutenant Charles **L. Kee**.

A ce jour, 3 parcelles ont été vendues. S'adresser en Mairie pour toute information à ce sujet.

Installation d'une œuvre suite à un legs



René **Deret**, né le 1^{er} novembre 1948 à Sougé, réside toute sa jeunesse avec ses parents au Gué Ory. Il fait sa scolarité à Sougé le Ganelon et à Fresnay sur Sarthe. Il termine ses études aux Beaux Arts du Mans. Il choisit de devenir professeur d'Arts Plastiques dans l'enseignement

catholique au Mans, mais aussi à Beaumont sur Sarthe et à Fresnay sur Sarthe.

Parallèlement, il exerce ses talents de sculpteur. On lui doit notamment la réalisation en 1975 de l'autel de l'église de Moulins le Carbonnel, projet commun avec deux autres artistes : Christian **Malézieux** qui réalise le tabernacle et Bernard **Koura** une toile suspendue de 90 m².

Suite à son décès le 25 janvier 2013, son épouse Francine fit don à la commune de cette sculpture métallique. (texte de M^{me} Francine **Deret**).



Le conseil municipal a décidé d'installer ce bas-relief sur une voie douce du lotissement avec une plaque rappelant ce don.

Le marché aux fleurs



Le samedi 22 avril, sous un temps ensoleillé, le traditionnel marché aux fleurs 2017 a connu une belle affluence tout au long de la journée. L'association « Mémoire et Patrimoine » proposait en dégustation un potage aux orties.

En 2018, la commune participera à nouveau au concours Villes et Villages Fleuris afin de conserver son label 3 fleurs fièrement acquis depuis 1997. En 1983, notre commune a décidé de prendre part à ce concours régional créé en 1959.

Ce sera donc une année importante pour notre commune. Nous comptons sur vous pour nous aider à la rendre encore plus attrayante.



Demandez votre STOP PUB !
à l'accueil de votre Mairie

> 30 kg
de prospectus
en moins
par an, dans votre
boîte aux lettres

En partenariat avec :

Pays de la Haute Sarthe
2 rue Abbé Lelièvre
72130 FRESNAY SUR SARTHE
☎ 02 43 33 70 96
✉ accueil@paysdhautesarthe.fr
@zerodechethautesarthe

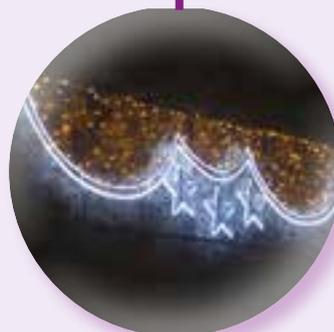
zer
GASPIPAGE

Le Pays de la Haute Sarthe est labellisé «territoire zéro déchet zéro gaspillage». Il met donc à disposition des autocollants «STOP PUB» à retirer en Mairie

Nouvelles Illuminations



Merci au Comité des fêtes à l'Amicale des sapeurs-pompiers, aux employés municipaux et à Daniel Geslin.



Bibliothèque

Envie de nouveautés ?

Venez profiter de 2 nouveaux magazines (Femme actuelle et Détours en France) ainsi que de documentaires en images sur notre patrimoine sarthois.

De nouveaux romans sont également en rayon.

Bonne lecture !

Adhésion annuelle : individuelle 3 €, familiale 5 € et - de 16 ans 1 €.

(horaires en dernière page du bulletin)

Cyberbase

Fermeture du cyber relais : Sur décision de la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, compte tenu de la faible fréquentation des cyber-relais et pour des raisons d'équité par rapport aux autres communes du nouveau territoire, les cyber-relais ont été fermés au 31/03/2017. La cyber-base reste ouverte à Fresnay sur Sarthe dans les locaux de la MSAP (Déclic) à la Maison des Services.

La Poste

En mars dernier, le Groupe La Poste a fait part d'une réflexion concernant l'évolution de la présence

postale sur la commune. Deux formes de partenariat sont proposées : l'Agence Postale Communale ou le Relais Poste Commerçant.

A défaut d'adhésion pour l'instant à l'une de ces propositions (refus du Conseil municipal), et après négociation avec la Poste, le maintien du bureau, avec une amplitude horaire modifiée, a finalement été validé. Les ouvertures hebdomadaires passent de 23 à 17 heures. Le DAB (Distributeur Automatique de Billets), lié à la présence du bureau de Poste, est aussi maintenu. Une nouvelle fois, le Conseil municipal regrette cette décision qui diminue le service à la population.

Les nouveaux horaires à compter de juillet 2017 :

- **Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h**

- **Du mercredi au samedi de 9 h à 12 h**

Fermeture le lundi.

Maison Médicale de Sougé

La Communauté de Communes des Alpes Mancelles, devenue Haute Sarthe Alpes Mancelles au 1.01.2017, gestionnaire du centre de santé Fresnay

- Sougé a recruté, fin 2016, un nouveau médecin salarié, en la personne du docteur Amélie **Laurens**.

Sur les deux sites, un secrétariat médical accueille les patients aux heures de consultation pour gérer les rendez vous et démarches auprès des caisses.

Consultation à la maison médicale de Sougé le Ganelon : 02 43 34 54 04

Dr Amélie **Laurens** : mardi matin, de 8 h 30 à 12 h,

Dr André **Gautier** : lundi, mercredi & jeudi après midi de 15 h à 18 h 30.

Formalités pour demande de passeport ou carte d'identité

Depuis le 1^{er} mars, les démarches pour les demandes et délivrances de passeport ou carte d'identité se font en Mairie de Fresnay sur Sarthe (Mairie équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales).

Du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h, fermé le jeudi après-midi, fermé également le mercredi après-midi pendant les congés scolaires.

Sur rendez-vous uniquement au 02 43 97 23 75.

Infirmière libérale : départ de Nelly Le Moine Le cabinet infirmier : 3 infirmières à votre disposition

Le jeudi 30 novembre, en salle du Conseil municipal « Robert Tournelle », avant la réunion du Conseil municipal, une sympathique manifestation s'est déroulée autour de Nelly Le Moine, infirmière libérale installée à la Maison médicale de Sougé le Ganelon, qui a choisi, après de nombreuses années d'exercice, une autre orientation professionnelle.



Conseillère municipale élue de 2008 à 2014, Nelly a également fait partie du corps des sapeurs pompiers volontaires de Sougé. Elle a également participé à la création de la Maison médicale de Sougé, en 2012.

Le cabinet infirmier de Sougé le Ganelon est dorénavant constitué de 3 infirmières libérales : Elodie Goyet, Aurélie Vinson, Marie Chevalier.

Le cabinet passe donc de 2 à 3 infirmières et des permanences auront dorénavant lieu du lundi au vendredi de 8 h à 9 h (sans rendez vous à compter du 11.12.2017).

Magasin Carrefour Contact : une chance pour notre commune

Alexis et Amélie **Viley-Kopyla**, gérants de magasin, ont pris leurs fonctions à la direction du Carrefour Contact de Sougé le Ganelon fin 2016. Des travaux ont été effectués courant avril 2017 à l'extérieur et à l'intérieur du point de vente faisant de ce lieu un espace commercial très agréable et pratique. L'investissement a été important : peintures intérieures / extérieures (enseigne), vitrines neuves réfrigérées, nouveau rayon des liquides, nouvelle boucherie et station de lavage refaite. D'une surface de 500 m², le magasin offre de nombreux services. De nouveaux horaires permettent un meilleur service avec la présence et la compétence des gérants et de l'équipe des 6 salariés.

Le mercredi 3 mai, à l'invitation du groupe **Carrefour** et des nouveaux gérants, l'inauguration du magasin a eu lieu en présence d'une nombreuse assistance. Philippe **Rallu**, en présence notamment du sénateur Jean-Pierre **Vogel**, a rappelé dans son discours combien Sougé et les communes environnantes ont beaucoup de chance de bénéficier de ce commerce de proximité. Ce fut un dossier complexe à gérer pour la commune après le départ de l'enseigne **Intermarché**. Beaucoup de communes se battent pour garder leur commerce ! Avoir sur notre territoire une enseigne de cette qualité est une belle réussite mais c'est aussi l'affaire de tous pour la conserver !



L'arrivée du magasin Carrefour Contact a été l'un des événements les plus importants pour notre commune en 2017.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h à 20 h sans interruption ; dimanche de 8 h à 13 h.

Tél: 02 43 97 20 39

Les services : photomaton, pompe à essence, station de lavage 24h/24h, gaz, presse



Entreprise Cochet

A l'occasion du Congrès national des Maires à Paris, Philippe **Rallu** a rendu visite à l'entreprise **Cochet** qui était présente au Salon des professionnels, attendant au Congrès.

Les élus de toute la France ont pu ainsi découvrir le savoir faire de cette société sougéenne : balayeuses, remorques à abaissement et le fameux swincar, engin électrique pendulaire tout terrain . . .

La société **Cochet**, installée depuis 1946 sur notre commune entame d'importants travaux d'extension.



Entreprise Hutchinson



Au cours de la Sainte Barbe 2017, le SDIS (Service Départemental Incendie et de Secours) a distingué la société Hutchinson.

Le label départemental «Employeur Partenaire des Sapeurs-Pompiers» a été remis au directeur du site de Sougé-le-Ganelon, M. Arnaud **Brillant**. Onze salariés de l'usine sont habilités sapeurs-pompiers volontaires.



Hommages aux Soldats d'Afrique du Nord



La Municipalité de Sougé le Ganelon a souhaité organiser, à l'occasion du 55^{ème} anniversaire du « Cessez le feu de la Guerre d'Algérie », avec l'aide de l'Association des AFN et de l'Association « Mémoire et Patrimoine », une exposition sur l'histoire de la présence française en Algérie, Maroc et Tunisie et rappeler le drame que fut cette guerre qui dura 8 ans.

L'association des « Amis du patrimoine d'Erve et d'Orthe » (Saint Pierre sur Orthe) a mis à disposition une exposition sur la présence française en Algérie depuis sa conquête, puis sa colonisation jusqu'à son indépendance. Plusieurs personnes, anciens

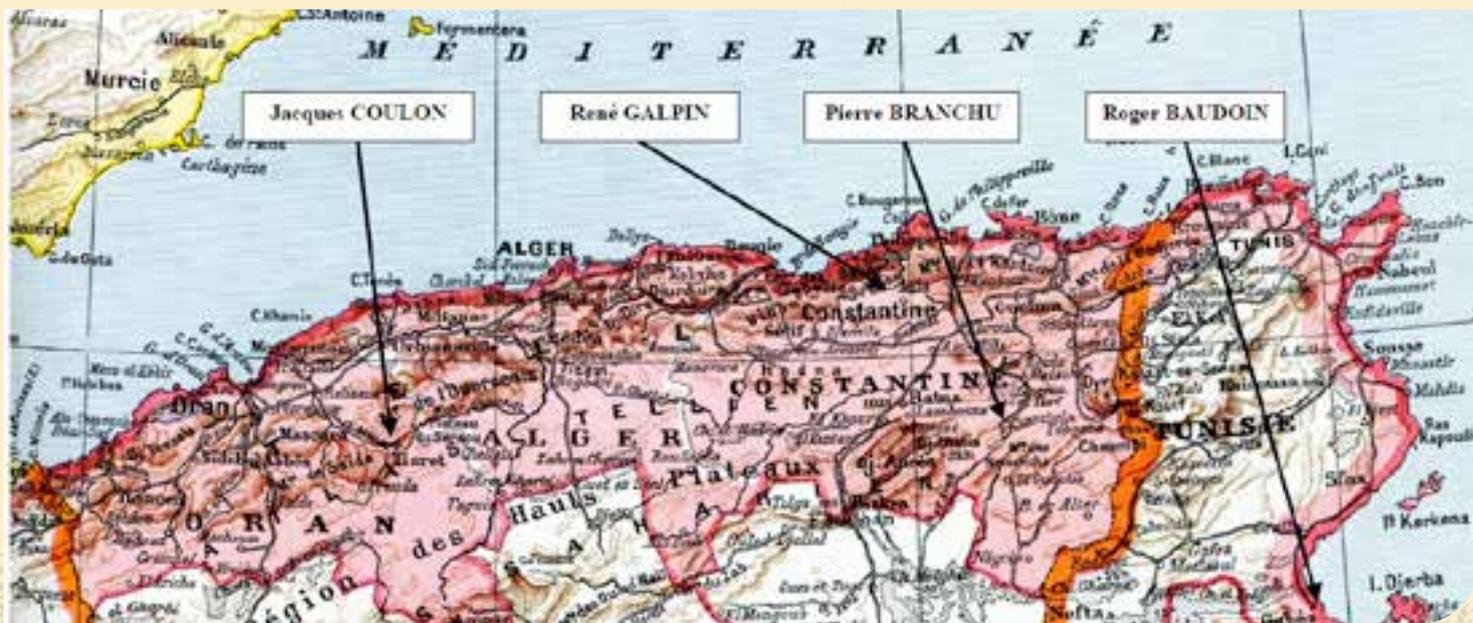
soldats d'Afrique du Nord durant ce conflit, ont prêté des objets personnels de l'époque. Les membres de l'association « Mémoire et Patrimoine » ont réalisé des panneaux avec les identités et portraits de la majorité des soldats sougéens.

Cette exposition est consacrée à une histoire ayant profondément marqué notre société contemporaine et que la République Française a reconnue, par la loi du 18 octobre 1999.

La Municipalité a rendu hommage aux 4 sougéens Morts pour la France lors de ce conflit ainsi qu'aux autres « appelés » sougéens. Rétrospective avec un certain nombre de photos de jeunes soldats dont

la moyenne d'âge ne dépassait pas 21 ans. Rencontres et échanges émouvants entre ces mêmes personnes aujourd'hui un peu plus âgées qui se sont retrouvées. Pour notre commune, environ une soixantaine d'hommes ont été appelés en AFN. Rappelons enfin que, de 1954 à 1962, ce sont plus de 2,5 millions de jeunes hommes qui quittèrent notre pays pour traverser la Méditerranée. 30 000 ne sont pas revenus. 300 000 autres furent blessés ou malades. Il est important de transmettre aux jeunes générations le souvenir de ces moments terribles afin que cela ne se reproduise plus jamais. C'est inviter les hommes à préférer le dialogue et la négociation pour régler les conflits plutôt que les armes qui sont un échec à la démocratie.

Chacun a eu sa guerre ! et elle a duré huit ans ... mais aujourd'hui 55 ans après les Accords d'Évian, nous pouvons dire qu'elle a creusé un traumatisme profond tant en France qu'en Afrique du Nord. C'est notre devoir de Mémoire et une reconnaissance envers tous ceux de France ou d'Afrique du Nord qui ont perdu leur jeunesse ou leur vie lors de ce conflit.



Coulon Jacques, né le 31 janvier 1936 à Sougé à la Gaudinière. Son père était employé de l'usine les Isolants Français. Caporal, 31^{ème} groupement de Chasseurs à pied, tué le 20 septembre 1957 à Tiaret (Algérie). Mort à 21 ans.

Galpin René, né le 23 octobre 1933 à St Léonard des Bois, 2^{ème} Classe, 51^{ème} Régiment d'Infanterie, tué dans une embuscade le 21 février 1956 à El Milia, département de Constantine (Algérie). Mort à 22 ans.

Branchu Pierre, né le 6 avril 1927 à Mayenne. Médecin auxiliaire, 10^{ème} section d'Infirmiers Militaires, blessé à mort dans l'exercice de ses fonctions dans les Aurès et décédé le 8 mars 1956 à l'hôpital de Khenchela (Algérie), inhumé à Sougé le 12 mai 1956. Mort à 28 ans.

Baudoin Roger, né le 20 novembre 1935 au Mans. Roger et ses parents travaillaient aux Isolants Français et habitaient la Gaudinière. 2^{ème} classe, 4^{ème} Régiment de Chasseurs d'Afrique, 4^{ème} Escadron, arme Blindée, décédé le 7 juin 1957 à l'hôpital militaire de Gabès (Tunisie) de blessures reçues au cours d'une mission de ravitaillement qui a fait 8 morts. Mort à 22 ans.

Commémorations

Hommage aux résistants et soldats américains de la seconde guerre mondiale avec l'inauguration de deux rues du lotissement de la Plaine des Boulaies ... pour ne pas oublier !

Cette année 2017, notre commune a voulu donner à la cérémonie du 8 mai une dimension particulière.

Elle a débuté à Fresnay sur Sarthe, en l'église Notre Dame pour la messe dite par M. l'Abbé de Gaëtan de **Bodard**, curé de la paroisse de Fresnay sur Sarthe, auquel s'étaient joints les Maires, élus et Porte drapeaux des communes de la paroisse de Sougé le Ganelon, en l'absence de M. l'Abbé Maurice **Chevalier**.

Invité par la commune de Sougé le Ganelon, M. Francis **Peck**, 1^{er} Secrétaire de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, honorait de sa présence cette cérémonie, accompagné de son épouse.

Après la messe de Fresnay sur Sarthe, les sougéens se sont retrouvés au Monument aux Morts pour la 1^{ère} cérémonie commémorative. En présence de M. Francis **Peck**, de M^{me} Andrée **Dupont-Thiersault**, Résistante déportée, Commandeur de la Légion d'Honneur, de M. Maxime **Trocherie**, président des Anciens d'Afrique du Nord, du Maire et du Conseil municipal, du Corps des sapeurs-pompiers volontaires de Sougé le Ganelon, de la Musique municipale, il a été procédé au dépôt de gerbes, dont celle offerte par l'Ambassade des Etats Unis.

Le cortège, en présence de M^{me} Françoise **Dubois**, députée de la 1^{ère} circonscription de la Sarthe, du Dr Alain **Bergeron** de l'Association Normande du Souvenir Aérien et de M. Jacky **Emery**, d'histoire et Mémoire des aviateurs tombés en Sarthe, s'est ensuite rendu pour l'inauguration de deux nouvelles rues du lotissement de la Plaine des Boulaies.

Cette rue de la Résistance a donc été choisie par le Conseil municipal pour commémorer et se souvenir de l'action courageuse des résistants locaux, dont celle de Robert **Tournelle**, Maire de Sougé le Ganelon, mort en déportation à Neuengamme. Située près des terrains de parachutage, notre commune, à laquelle il faut associer celles d'Assé le Boisne et de Mont Saint Jean notamment, s'est honorée dans le combat contre l'Occupant.

A la suite, inauguration de la rue du Lieutenant Charles L. **Kee** par M. Francis **Peck**, 1^{er} secrétaire de l'Ambassade des Etats Unis à Paris, représentant M^{me} Sarah **Harrager**, Consule des Etats Unis d'Amérique du Grand Ouest à Rennes.

Cette commémoration est le souvenir et la mémoire du Lieutenant d'aviation Charles L. **Kee**, pilote du bombardier B26 qui le 9 août 1944 s'écrasa vers 19 h à Sougé le Ganelon, au lieu-dit le Hayaume, après avoir été atteint par la Flak allemande au dessus de Villaines la Juhel. Décollant de Holmsley, aérodrome au sud de l'Angleterre, son avion faisait partie d'une escadrille qui avait pour mission de bombarder le pont de chemin de fer de l'Isle-Adam dans la banlieue parisienne.



La rue de la Résistance a été inaugurée par Andrée Dupont-Thiersault. Native d'Assé le Boisne, elle a été déportée à l'âge de 16 ans. Membre du réseau B.O.A. (Bureau des Opérations Aériennes) en tant qu'agent de liaison, arrêtée au domicile de ses parents le 26 avril 1944 par la Sipo-Sd, elle fit un mois de détention à la prison des Archives au Mans puis transférée le 31 mai 1944 au Fort de Romainville. Le 12 juin 1944, ce fut le départ avec 63 autres femmes pour les camps de Ravensbrück et devint le matricule 43 129. Elle fut libérée fin avril 1945. De cette période, elle témoigne dans les écoles, souvent accompagnée par Jacques Chesnier, historien conférencier. En 2017, elle devient Commandeur de la Légion d'Honneur lors d'une cérémonie officielle, en préfecture de la Sarthe, où le Maire de Sougé le Ganelon, représentait la commune.

Trois aviateurs seulement parviennent à sauter de l'appareil :

Le pilote Lieutenant Charles L. **Kee**, d'abord caché, s'est rendu aux troupes allemandes arrivées sur les lieux pour éviter que son hôte ne soit fusillé. Il sera fait prisonnier et interné en Allemagne.

Né le 2 janvier 1922 au Texas, il décède le 26 décembre 2005.

Charles L. **Kee** reviendra à Sougé, à l'été 2005.

Le copilote Lieutenant Frank W. **Ramsey**, né en 1916 dans l'Oregon, il décède le 8 juin 1997 et repose à Oklahoma City. Il fut recueilli par une famille sougéenne pour la nuit et emmené le lendemain par la Résistance. Il sera libéré le 14 août par les troupes américaines.

Le bombardier-navigateur Lieutenant Sam **Singer**, né en 1921 dans l'Oklahoma, dissimule son équipement dès son atterrissage. Il est caché pendant 3 jours par la famille **Roch**, à la ferme de la Paffetière. Il sera libéré le 12 août par les troupes américaines.

Trois aviateurs périront dans le crash : le mitrailleur Sergent William L. **Nix**, le mécanicien-mitrailleur Sergent Van B. **Hemeter**, et le radio-mitrailleur Sergent Milton P. **Stoll**.

Ils reposent tous trois au Brittany American Cemetery à St. James, au sud d'Avranches, dans le département de la Manche. Nous nous souvenons de ces 6 hommes dont une plaque commémorative a été posée près du Monument aux Morts, dans le cimetière.

Que chacun se souvienne ce que nos alliés, notamment l'armée américaine, ont fait pour nous en sacrifiant une partie de leur jeunesse lors du débarquement en Normandie, à Utah Beach notamment, le 6 juin 1944.



Lieutenant Charles L. **Kee**

L'association «Mémoire et Patrimoine» de se mobilisent pour la sauvegarde

Courant 2016, la Municipalité a demandé à M^{me} Anetta **Palonka-Cohin**, Docteure en Histoire de l'Art, Conservatrice Déléguée des Antiquités et Objets d'Art de la Sarthe, Chargée d'étude Patrimoine Mobilier (CAUE de la Sarthe) et à de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) une étude et des conseils pour le projet de restaurer un tableau et 3 vitraux de l'église St Martin.

Ce projet a pu bénéficier de subventions obtenues auprès de la DRAC (Etat) et du Conseil Départemental. De plus, lors de sa dernière Assemblée générale, l'association «Mémoire et Patrimoine» a décidé d'apporter son concours financier en complément de ces aides publiques.

L'ensemble de ces contributions font que la commune n'a pas eu à prélever sur son budget pour financer l'opération.

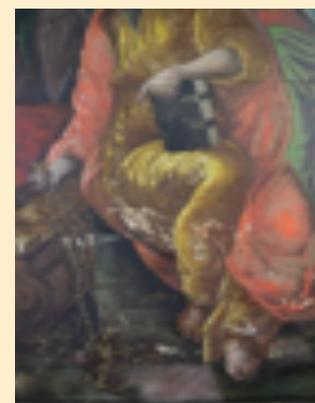
Fin 2016, un nouveau partenariat entre la commune, l'Association et la Fondation du Patrimoine 72 lançait la souscription publique pour la restauration du tableau et des vitraux.

La restauration de ce patrimoine communal a été réalisée en 2017 (il est rappelé que depuis la loi de séparation de l'église et de l'Etat de 1905, les objets mobiliers des églises ainsi que le patrimoine immobilier sont propriété de la commune, chargée de veiller à sa bonne tenue et à son entretien).

Le tableau de la Dormition de la Vierge a été peint en 1584 par François **Dienis**, par ailleurs connu pour 2 autres tableaux de même facture conservés dans l'église de St Paul le Gaultier. Ce tableau est classé au titre des Monuments Historiques (M.H.). La restauration a eu pour objectif de retrouver la peinture d'origine. Il a d'abord été nécessaire d'intervenir sur le support en bois (nettoyage, recollage des fentes, traitement insecticide). Ensuite, les travaux sur la peinture ont consisté à retirer le vernis altéré, à supprimer des repeints et à protéger l'œuvre avec un vernis final. Ce travail a été confié à Aurélie **Terral-Dréano**, conservateur- restaurateur diplômée d'Etat installée à Moitron sur Sarthe.



Dégagement des repeints au scalpel



Nettoyage et retraits de repeints



Masticage des lacunes

Dépenses		Recettes		
Restauration du tableau «La Dormition de la Vierge»	8 905,00 €	Subvention DRAC (Dormition)	40%	3 562,00 €
Restauration de 3 vitraux	5 290,00 €	Subvention Département de la Sarthe	20%	2 839,00 €
		Subvention Fondation du Patrimoine	10,6%	1 500,00 €
		Excédent dons toile «St Jean Baptiste à l'Enfant Jésus»		1 568,00 €*
Frais de gestion Fondation du patrimoine	211,50 €	Dons souscription publique communale		3 525,00 €*
		«Participation Association Mémoire et Patrimoine dons privés inclus»		1 412,50 €
Total des dépenses HT	14 406,50 €	Total des recettes HT		14 406,50 €
* soit un cumul de 5 093 € de dons privés (particuliers ou entreprises)				

Sougé le Ganelon et la Municipalité du patrimoine communal



Vitrail 1914 -1918



Immaculée conception



Miracle de la Paix



Les vitraux «Miracle de la Paix» et de «l'Immaculée Conception» (signés du peintre verrier Maurice **Bordereau**), ont été réalisés entre 1936 et 1939. Dix des onze vitraux de l'église sont l'œuvre de ce peintre. Le vitrail commémorant « la Guerre 1914-1918 » a été réalisé par G. **Léglise**, Maître verrier parisien, en 1918.

Suite à des infiltrations, des problèmes d'étanchéité étaient visibles sur ces 3 vitraux. L'entreprise **Verrier d'Art** de Seiches sur le Loir (49), dirigée par Eric **Boucher**, a été retenue pour la remise en état des panneaux déformés et le remplacement de certaines pièces brisées. L'entreprise a aussi installé des bavettes en plomb en bas des baies pour l'évacuation des eaux de condensation et a fait un traitement de la ferronnerie par une couche d'anti-rouille.



A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le samedi 16 septembre 2017, la Municipalité recevait, en début de soirée, les donateurs privés et professionnels⁽¹⁾ ayant participé au financement de ce projet. Cette sympathique manifestation s'est déroulée en présence de M^{mes} Aurélie **Terral-Dréano**, Anetta **Palonka-Cohin**, Nicole **Dorneau**, présidente de l'Association «Mémoire et Patrimoine», MM. les Abbés Maurice **Chevalier** et Gaëtan de **Bodard** et M. **Piron**, délégué de la Fondation du patrimoine de la Sarthe. A la suite, une conférence a été donnée dans l'église Saint Martin afin d'expliquer le travail réalisé sur le tableau et les vitraux. M^{me} **Palonka-Cohin** et M^{me} **Terral-Dréano** ont animé cette conférence en apportant leur expertise.

⁽¹⁾ 32 Donateurs privés, entreprise Cochet, pharmacie de la Source.



Pour cette nouvelle année, les membres du bureau de la Société de Chasse souhaitent à tous les sougéens leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2018.

Cette saison 2017-2018 a été marquée, pour la première fois depuis quelques années, par une petite augmentation du nombre de chasseurs.

L'arrivée de 3 nouveaux actionnaires et 2 nouveaux sociétaires a comblé le départ de 3 anciens chasseurs. Notre effectif est actuellement de 34 chasseurs.

A cela s'ajoute un jeune chasseur de 16 ans qui, après avoir réussi la formation de chasse accompagnée (donnée par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Sarthe), a pu chasser avec un tuteur, membre de notre société.

Cette formation permet de découvrir notre loisir pendant une saison avant de passer le permis



Notre association compte aujourd'hui 16 adhérents.

Nous avons eu la tristesse de perdre cette année, 3 de nos amis, membres de notre association : Michel **Bellanger**, Daniel **Vétillard** et Christian **Boucher**. Nos pensées affectueuses vont vers leurs familles.

Le dimanche 19 mars, après la messe à St Léonard des Bois et la cérémonie de dépôt de gerbes au cimetière de Sougé le Ganelon, les A.F.N et la Municipalité ont procédé à l'inauguration d'une plaque sur la place du 19 mars 1962. Sur cette plaque, sont inscrits les noms des 4 jeunes sougéens morts en Algérie et Tunisie pendant la guerre d'Algérie (1954-1962).

En ce 55^{ème} anniversaire du « Cessez le feu de la Guerre d'Algérie », les AFN ont participé à l'organisation d'une exposition en mairie qui a rendu hommage aux sougéens appelés pendant ce conflit. Ils ont pu témoigner de cette époque en apportant photos et effets personnels.

Notre prochaine Assemblée générale est fixée le 13 janvier 2018 à 14 h salle des Associations avec dégustation galettes et verre de l'amitié comme de coutume.

La Société de Chasse

de chasse. Pour information, ce droit de chasse est gratuit (cotisations Fédération et société de chasse).

Nous invitons tous les jeunes intéressés par ce sport à en faire de même, pour cela, nous vous conseillons de contacter la Fédération des chasseurs au 02 43 82 21 46.

Notre traditionnel repas du mois d'avril a débuté en fanfare avec un concert de cors de chasse donné par le Rallye de Beaumont. Cette soirée a été très appréciée par les chasseurs et leurs familles.

Merci à Jean-Pierre **Geslin** (membre de cette fanfare et trésorier de la société) pour cette initiative.

Le ball-trap du mois de septembre a enregistré une très bonne fréquentation, qui est la 2^{ème} en terme d'engagement depuis 10 ans. Nous observons qu'il y a de plus en plus de jeunes tireurs sur le terrain.

Nous remercions tous les bénévoles et chasseurs pour leur participation active, ainsi que M. Bertrand **Goideau** pour le prêt de son terrain.

La prochaine édition du ball-trap aura lieu les samedi 8 et dimanche 9 septembre 2018.

Pour le gibier, nous avons lâché le même nombre de volatiles que les années précédentes :

- perdrix grises de repeuplement, fin août, qui mobilisent des bénévoles pour la mise en place et la dépose des cages, ainsi qu'un suivi fréquent toute la saison pour alimenter en grains et en eau les agrainoirs.

- perdrix rouges en octobre et faisans en novembre et décembre.

C'est la 2^{ème} année que nous avons volontairement diminué le nombre des battues, suite à la diminution de la population de renards, ce qui favorise le maintien et le repeuplement du gibier sur notre territoire.

La campagne pour la lutte contre les ragondins est toujours en place. Depuis le début de celle-ci en avril 2016, plus de 700 ragondins ont été capturés par nos 2 piégeurs MM. François **Robert** et Philippe **Geslin**.

C'est un travail journalier qui demande beaucoup de temps. Nous les en remercions vivement.

Lors de notre Assemblée générale du mois de mai 2018, nous procéderons à l'élection du bureau car nous arrivons au terme des 3 ans de mandat. Pour ma part, je ne me représenterai pas et laisserai ma place à un nouveau Président.

Je termine au nom de notre Association en remerciant notre Mairie pour son soutien financier.

Le Président, Jean-Marc **Dorneau**

AFN

La cérémonie souvenir au Monument aux Morts et repas au gîte de Vandœuvre aura lieu le dimanche 18 mars.

Merci à M. le Maire et son Conseil pour la subvention attribuée. Nous présentons au Père Maurice **Chevalier** et à tous les sougéens nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2018.

Le Président, Maxime **Trocherie**



Comité des fêtes

Avec les Membres du comité des fêtes, je vous exprime tous mes vœux pour cette nouvelle année. Que la santé, le bonheur et la réussite vous accompagnent.

Lors de l'Assemblée générale, nous n'avons accueilli aucun nouveau membre. Nous constatons toutefois que des sougéens nous apportent leur aide, sans vouloir s'engager. Nous les remercions.

Le loto organisé avec nos amis les sapeurs pompiers, a rencontré un vif succès : environ 450 personnes. Rappelons que nous faisons travailler et faisons appel à des artisans et commerçants locaux. Nous les remercions ainsi que les associations pour l'accueil qu'ils réservent à nos demandes de lots.

En ce qui concerne la **Marche du 1^{er} mai**, le parcours change chaque année. Nous remercions nos fidèles marcheurs. Nous leur proposons un parcours de 8 Km, un encas en milieu de distance et casse-croûte avec boisson à l'arrivée. Nous vous convions à venir partager cet après-midi pour découvrir ou re-découvrir Sougé le Ganelon.

En juin, une météo favorable a permis l'organisation en plein air de la **Fête de la Musique**. La participation des sougéens et de leurs proches, l'animation de **Clémence**, de son ami **Hugo** et du groupe **Music and Co** ont permis de passer une agréable soirée.

En juillet, est-ce la venue d'un nouveau DJ qui vous a retenu le samedi soir ? Heureusement, le

feu d'artifice, offert par la Municipalité, a attiré les spectateurs. Le dimanche, nous avons, avec les impératifs du plan Vigipirate, organisé le **vide grenier**, l'animation ambulante, les structures gonflables et la restauration, en toute sécurité. Le week-end s'est terminé par un repas avec la Musique municipale.

En septembre, nous avons réitéré la **fête des Associations**, au Gué Ory. Les membres de chaque association se sont réunis pour partager le verre de l'amitié offert par la Municipalité et se retrouver autour des tables de pique-nique. L'après midi, chacun a vaqué à ses loisirs : balade, partie de palets, de boules, de cartes ou discussion autour d'un café.

Notre association a organisé le **29^{ème} concours de rillettes des Alpes Mancelles**. Grâce à notre fidèle jury, 34 pots de bouchers, charcutiers ou salaisoniers de la Sarthe, l'Orne et la Mayenne, ont été jugés. Cette année, 3 nouveaux jurés ont participé. Une pensée pour un fidèle acteur de ce concours, **Paul Agin**.

En novembre, nous avons renoué avec la soirée



Le jury du concours de rillettes

dansante pour la remise des récompenses animée par l'orchestre **Essentiel**.

Pour 2018, il convient de retenir :

- le 17 mars, le loto
- le 1^{er} mai, la Marche pédestre
- le 23 juin, la Fête de la musique
- les 14 et 15 juillet, la Fête communale
- le 1^{er} septembre, la Fête des Associations
- le 13 octobre, le concours de rillettes
- le 17 novembre, la soirée remise des récompenses du concours de rillettes.

Nous vous proposons de nous rencontrer à l'occasion de notre **Assemblée générale prévue le 20 janvier 2018**. Vos idées seront les bienvenues.

Nous tenons à remercier la Municipalité, les artisans, les commerçants et les associations pour leur soutien et leur encouragement.

Le Président, Jean-Claude **Denis**

Association Mémoire et Patrimoine

En ce début 2018, nous abordons notre 6^{ème} année d'existence avec confiance, grâce à nos 96 adhérents et au soutien moral et financier de la Municipalité, que nous remercions.

A tous, nous souhaitons bien sincèrement plein de bonheur, de santé et d'amitié pour cette nouvelle année.

Bilan 2017

Janvier : Assemblée générale et remplacement de Chantal **Drezet** par Nicole **Ivon** au poste de trésorière-adjointe.

Reprise des ateliers créatifs un jeudi sur 2, avec un effectif stable (15 à 20 participantes).

Merci à toutes pour ces moments agréables partagés dans la bonne humeur.

Mars : Exposition sur l'histoire du conflit d'Afrique du Nord (prêtée par l'APEO de St Pierre sur Orthe), que nous remercions. Pour notre part, recensement des soldats sougéens et exposition de photos, documents et objets-souvenirs de ces années dramatiques. Merci à tous ceux qui nous ont aidés dans cette réalisation. C'était notre devoir de MÉMOIRE.

Avril : Participation au marché aux fleurs, avec dégustation et vente de soupe aux orties.

Mai : En soirée, concert au lavoir avec le trio **Esperanza**, à la lumière des bougies, avec buvette, casse-croûte et gâteaux.

Juillet : Participation à la brocante lors de la fête communale.

Septembre : Aux Journées Européennes du Patrimoine, inauguration, après restauration, du tableau de la Dormition de la Vierge et des trois vitraux, suivie d'une conférence animée par M^{mes} **Terral-Dreano** et **Palonka-Cohin**.

Octobre : Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, nous avons visité le musée de Meaux, précédé d'un repas au restaurant et suivi d'une visite d'une fromagerie artisanale. 50 personnes ont profité de cette journée bien remplie, assurée par les cars **Boubet**.

Décembre : Sortie nature à St Léonard. 5^{ème} marché de Noël sur le thème anglais avec promenade en taxi londonien.

Projets pour 2018

Vendredi 26 Janvier : Assemblée générale et reprise des ateliers créatifs un jeudi sur 2.

Avril : participation au marché aux fleurs.

Juillet : participation à la brocante (fête communale)

Samedi 14 octobre - Musée de Meaux



Septembre : Journées Européennes du Patrimoine au lavoir : exposition de dessins et peintures représentant Sougé. À vos crayons et pinceaux !

Novembre : pour la clôture du Centenaire de la Grande Guerre : concert de la Paix, à l'Église, le dimanche 11 novembre, chansons de paix et de fraternité avec la chorale de l'École Intercommunale de Musique des Alpes Mancelles.

Décembre : sortie nature et fabrication des couronnes de Noël. Marché de Noël.

Un grand merci à tous les bénévoles.

Encore tous nos vœux pour cette nouvelle année et bienvenue si vous venez nous rejoindre.

La Présidente, Nicole **Dorneau**

Union Sportive des Alpes Mancelles - Football

Un «Club ouvert à tous et toutes...»

Le club aux couleurs « noire et rose » est « ouvert à tous ». La pratique du football est proposée pour toutes les catégories d'âges, des U6 aux seniors et vétérans... garçons et filles peuvent prendre du plaisir à jouer au football.

244 licenciés en 2016-2017, **240** en 2017-2018 : les effectifs restent stables...

Le club a pour objectif de renforcer ses structures aux plans associatif, sportif et éducatif. Ces 3 volets sont préconisés et soutenus par la Fédération Française de Football.

Au niveau associatif, les activités proposées par le bureau ont connu une pleine réussite : succès populaire et financier des lotos et de la soirée choucroute organisés à la salle polyvalente de Sougé.

Au niveau sportif, toutes les équipes ont participé aux compétitions proposées par le District de la Sarthe de football. Les résultats ont été satisfaisants pour les 3 équipes seniors évoluant en championnat départemental. L'équipe foot loisir du vendredi soir a pris beaucoup de plaisir dans cette compétition. Le début de saison voit les équipes 1 et 2 disputer les premiers rôles dans leurs championnats respectifs : venez les encourager à Sougé et à Fresnay...

Au niveau du groupement de jeunes, les U 18

champions de la Sarthe 1^{ère} division ont été battus en finale de la coupe du District. Cette équipe participe au championnat régional « U18 PH » pour la saison en cours. La deuxième équipe U18 a bien terminé son championnat après un début difficile.

Deux équipes U15 ont été inscrites pour la saison 2017-2018.

Deux équipes 13 ans, deux équipes 11 ans, des équipes 9 ans et 7 ans permettent aux plus jeunes de prendre du plaisir ou de découvrir leur sport favori. Pour l'ensemble de ces équipes, les résultats sont tout à fait convenables et conformes aux attentes du club.

Au plan sportif de « nombreux feux sont à ce jour au vert ».

Au niveau éducatif, le samedi 4 novembre 2017, l'école de foot a reçu son premier label : Ce label a été remis par le Président du District en présence de membres du bureau, d'élus et de la presse locale. Cette reconnaissance du travail auprès des jeunes filles permet à celles-ci de vivre leur passion au sein des équipes « années primaires, collèges et lycées » proposées par le club. **Bravo à leurs encadrants !**

Le club a organisé, en collaboration avec le District de la Sarthe, un stage de formation U13 pour une quinzaine de dirigeants. L'opération sera

reconduite en 2018 pour les U15.

Le club a maintenu le partage d'un éducateur avec le Basket Club Fresnois.

Les entraînements se déroulent régulièrement pour l'ensemble des équipes : à Villepinte, au stade des Rochers, au stade «Clément Bellanger» à Sougé... Le mercredi après-midi pour les jeunes, le mardi et vendredi pour les seniors, des séances supplémentaires ont été mises en place pour les U15, U13 et les jeunes filles.

L'ensemble de ces constats permet d'envisager le proche avenir avec optimisme, rien cependant n'étant acquis définitivement. Le club se doit d'accueillir de nouveaux adhérents (joueurs, dirigeants) pour envisager un fonctionnement durable dans les années futures : des tâches encore nombreuses attendant l'équipe des dirigeants.

DATES À RETENIR

3 février 2018 : soirée choucroute à partir de 19 h 30

17 et 18 février 2018 : lotos du groupement à 20 h le 17 et à 14 h le 18

7 avril 2018 : loto du club à 20 h

27 octobre 2018 : loto du club à 20 h

Le Président, Bernard **Duval**



Label de Bronze FFF (École de Football féminin)

Les Fous du Volant

Encore une belle saison pour Les Fous du Volant 72, avec plus de 50 adhérents et plusieurs dizaines d'occasionnels. Comme tous les ans maintenant, nous avons pris l'habitude de rencontrer nos amis de Moulins le Carbonnel avec qui nous passons toujours de superbes soirées sur les terrains de badminton. Cette année nous avons également rencontré les badistes de Fresnay sur Sarthe. Le badminton est comme vous le voyez un sport convivial qui se développe de plus en plus et dans beaucoup de communes.

Nous avons également organisé un petit concours photo « Les Fous du Volant 72 en vacances ».

L'année s'est clôturée par une journée dans un parc d'attraction à Damigny où les adhérents et leur famille se sont défiés dans différents jeux : archery game, bubble foot, paint ball, babyfoot humain... sous un soleil de plomb.

Tous les fous du volant remercient la commune de Sougé le Ganelon pour le prêt de la salle ainsi que pour l'aide financière accordée.

Une nouvelle année a démarré avec toujours autant de joueurs au rendez-vous. **Si vous souhaitez nous rejoindre nous pratiquons toujours le lundi et le jeudi de 20 h à 21 h 30 et le mercredi 19 h à 21 h.**

Contact : 06.52.59.32.31

BONNE ANNEE A TOUS!



Photo du concours

Le Président, Bruno **Depaïfve**

Généralités Mouvement - Club des Aînés Ruraux

Généralités Mouvement, nouvelle appellation des Aînés Ruraux depuis 2013, regroupe 130 adhérents pour le club de Sougé. Notre association, à but non lucratif, propose à chacun des activités variées et permet de rompre l'isolement avec amitié et convivialité.

N'hésitez pas à rejoindre notre club.

Activités au cours de l'année

Comme les années précédentes, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, les amateurs de cartes se réunissent à la salle des Associations pour une après-midi récréative.

1 jeudi tous les 15 jours, ce sont les marcheurs qui se retrouvent pour une sortie amicale, préparée et encadrée par Gérard **Boulay** et Micheline **Roger**.

Janvier : galette des rois et Assemblée générale du Club

Février : loto solidaire cantonal à Assé le Boisne, au profit de l'ANCV

Mars : Assemblée générale cantonale à la salle polyvalente « Gilbert Chauveau » à Sougé

Avril : remise de médailles pour 20 ans de présence en tant que membre du bureau à Janine **Bruneau** et pour 14 ans de présence à Raymonde **Geslin**, avec tous nos remerciements

D'avril à octobre : tous les mardis après-midi, sur les communes du canton, rencontres des boulistes et à Sougé, rencontres en mai et en août

Juin : séjour ANCV dans le Lubéron. (15 participants)

Juillet : festival international de musique militaire à Saumur. (17 personnes), pique-nique des marcheurs au Rocher à Moulins le Carbonnel. (51 personnes)

Août : journée-découverte du canton de Parigné (7 personnes), déjeuner-croisière et visite

de Nantes, « au fil de l'Erdre » (15 personnes)

Septembre : pique-nique des associations au Gué-Ory, repas des randonneurs au St Germain à la Hutte. (48 personnes), Journée de la forme à St Paul (20 personnes)

Octobre : repas des boulistes à Assé le Boisne (8 personnes), Sécurité Routière : révision du code et de la conduite, avec l'A.C.O. et les moniteurs d'auto-école (1 personne), Conseil d'administration cantonal à la salle des Associations

Novembre : opération Madagascar : vente de gâteaux au profit des enfants défavorisés, repas du club au Gîte de Vandoeuvre, à St Léonard, Banque Alimentaire : 7 bénévoles présents de 9 h à 19 h à **Carrefour Contact**

Décembre : renouvellement des adhésions et colis de Noël, bûche de Noël.

Questions pour un après-midi : rencontres trimestrielles dans une commune du canton. (8 personnes), participation au concours culturel départemental : une épreuve par trimestre. Le Club a été classé 50^{ème} sur 102 avec une moyenne de 267 points sur 280. Le premier avait 277 points.

DATES À RETENIR POUR 2018

Janvier : galette des Rois et Assemblée générale

Février : loto solidaire à Assé au profit de l'ANCV

Mars : Assemblée générale cantonale, spectacle au Mans « les amours au Music Hall », le 15 mars, reprise des

rencontres hebdomadaires, le 27 mars à St Paul.

Juin : séjour ANCV sur la côte d'Opale.

Juillet : pique-nique des marcheurs, date et lieu à définir.

Août : sortie sans fatigue à Paris, le 23 août

Septembre : journée-découverte du canton de Brûlon le 5 septembre. Vendanges en Anjou, le 17 septembre. Repas des randonneurs. Journée de la forme à St Léonard des Bois, le 21 septembre.

Octobre : repas des boulistes à Assé.

Novembre : opération Madagascar, Banque Alimentaire, repas du club.

Décembre : colis et bûche de Noël.

Rencontres cantonales des boulistes à Sougé : 22 mai et 14 août.

Nous remercions bien sincèrement la Municipalité pour sa subvention annuelle.

A tous nos adhérents et à tous les sougés, nous souhaitons une très heureuse année 2018, une bonne santé et des moments enrichissants à partager au sein de notre club.

Le Président, Daniel **Geslin**



Musique Municipale de Sougé le Ganelon

La musique municipale de Sougé et Mont st jean
Fête ste Cécile le 19 novembre 2017 à Sougé



A l'occasion de la nouvelle année, les membres de la société de musique souhaitent à tous leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé et de prospérité.

En 2017 nous avons assuré nos sorties habituelles. Notre effectif est réduit à 17 musiciens. Aussi nous remercions le renfort précieux de nos amis du Réveil Gesnois et la Musique de Mont Saint Jean avec qui nous avons fêté nos Sainte Cécile comme l'année précédente.

Merci également aux municipalités de Sougé, d'Assé et de Saint Paul pour leurs soutiens financiers sans oublier le Père Maurice **Chevalier** et son équipe.

En mars, nous avons assisté en délégation à la sépulture de M. Bernard **Maubert** (père) il a été membre de la musique de 1945 à 2008, bon camarade, il était à la trompette et très assidu.

Le Président, Jean-Paul **Rabinand**
Le Directeur, Marcel **Fiaudrin**

Ecole Publique de Sougé le Ganelon SIVOS Assé - Sougé

Notre école, repassée à la semaine des 4 jours, depuis la rentrée 2017, compte 3 classes :

- M^{me} **Plumas-kerleo** : TPS – PS – MS

- M^{me} **Genet** : CE2 – CM2

- M^{me} **Rabinand** : CM1- CM2

L'enseignante de maternelle est aidée de l'ATSEM : M^{me} **Beunache**.

De nombreuses activités sont proposées aux élèves dans le cadre du projet d'école : développer l'accès à la culture et favoriser la réussite de tous les élèves.

Les maternelles ont participé au projet « Oscar fait le tour du monde » grâce à la lecture de contes. Ils ont pu découvrir l'art et les habitations des différentes contrées.

En fin d'année, ils sont allés rendre visite aux animaux du zoo de la Flèche.

Les CM1 ont réalisé des contes illustrés grâce aux multimédias.

Après la visite d'une radio locale et leur participation à l'opération « Education

aux médias », les CM2 ont créé leur propre journal (de la rédaction à l'impression, en passant par la recherche de mécènes).



La Truite des Alpes Mancelles

2 017 « une année remarquable ... »

Remarquable au niveau des adhésions : 49 cartes supplémentaires vendues (merci aux dépositaires).

Remarquable au niveau de la communication médiatique : TF1 (ouverture), FR3 (écloserie), journaux locaux...

Remarquable pour l'écloserie d'œufs de truite et la répartition de plus de 80000 alevins sur le parcours de St Léonard des Bois.

Le bureau a confirmé, lors de l'Assemblée annuelle de janvier 2017, le maintien des activités habituelles (alevinages, journées pêche...).

Ces activités ont effectivement été maintenues, à l'exception de la journée de juin annulée pour la deuxième année (température trop élevée de l'eau au plan d'eau de St Georges le Gaultier).

Actions maintenues : débroussaillage du parcours « le Val les Toyères », nettoyage des rives avec le concours de jeunes du lycée des Horizons près du Mans, organisation d'une journée découverte pour les jeunes footballeurs de l'U.S Alpes Mancelles aux vacances de Pâques (30 participants au plan d'eau S^{te} Anne).

Participation à la journée organisée par l'association « Les amis de St Léonard », le dimanche de Pentecôte (notre stand a obtenu un bon succès auprès des nombreux visiteurs).

Maintien par un membre bénévole du bureau,

des initiations « pêche à la mouche » pour les pêcheurs désireux de découvrir cette activité.

L'organisation de notre 2^{ème} loto, le 7 octobre dernier, n'a pas connu le succès espéré : merci aux participants...

Les travaux prévus au plan d'eau de St Georges (arrivée d'eau) sont attendus pour 2018 (report de 2017).

Pour 2018, les alevinages seront maintenus au même niveau que précédemment. Les journées pêche seront aussi reconduites...

« Une écloserie à Saint Léonard des Bois »

Une écloserie d'œufs de truitelles a vu le jour à St Léonard (utilisation du lavoir dont l'eau possède les propriétés nécessaires en débit et qualité). La Fédération Départementale soutient financièrement ce projet. Merci à la Municipalité pour sa collaboration, merci à Bertrand pour sa disponibilité. **L'activité sera reconduite en 2018 : la Fédération Départementale fournira de nouveau des œufs. Les visites seront possibles le matin en février dès 9 h 30.**

Les membres du bureau remercient les collectivités pour l'ensemble de leurs collaborations, et de leurs subventions. Ils ont aussi validé les informations suivantes :

- prix des cartes de pêche inchangé à l'exception de la carte interdépartementale qui augmente d'un euro (nouveau prix : 96 euros)

- réglementation de la pêche à l'anguille inchangée (déclaration en Préfecture avant 1^{er} février)

- taille des truites : 25 cm

- taille minimale du brochet : 60 cm

- taille minimale du sandre : 50 cm

- 3 carnassiers sont autorisés par jour et par pêcheur

DATES À RETENIR :

- ouverture le samedi 10 mars 2018

- Assemblée générale annuelle le samedi 20 janvier 2018 à 14 h 30 salle des Associations de Sougé le Ganelon

ALEVINAGES : 7 mars (ouverture), 30 mars, 13 avril, 27 avril

JOURNEES «TRUITES» : 21-22 avril, 19-20 mai, 9-10 juin

JOURNEES « ECREVISSES » : 5-6 mai

DEPOSITAIRES POUR 2018 :

«JEANNETTE» Sougé le Ganelon

«LA CAVE A BIERE» St Léonard des Bois

CAMPING St Léonard (dès son ouverture)

«DECATHLON» Arçonnay

«BAR DU LAC» St Paul le Gaultier

Bonne pêche à tous sur l'ensemble de nos parcours.

Le Président, Bernard Duval



Ecloserie à St Léonard



Association des Parents d'Élèves Assé-Sougé

En 2017, la fête des écoles s'est déroulée sur deux espaces : la salle polyvalente « Gilbert Chauveau » et le jardin du polysport, à Sougé. En intérieur, exposition et chants encadrés par les enseignants. En extérieur, jeux, tombola, buvette à disposition des participants, avec le city-stade comme espace de jeux.

Suite à la fête de l'école en juin dernier, l'APE Assé-Sougé a organisé, en septembre, son Assemblée générale. A l'issue de celle-ci, un nouveau bureau a vu le jour :

Présidente : M^{me} Kelly **Peudru-Jouatel**

Vice-président : M. Julien **Renoux**

Secrétaire : M^{me} Elsa **Lambert**

Secrétaire-adjoint : M. Frédéric **Lecomte**

Trésorière : M^{me} Laëtitia **Grudet**

Trésorière-adjointe : M^{me} Emilie **Penlou**

Le nouveau bureau a participé aux marchés de Noël d'Assé le Boisne et de Sougé le Ganelon.

Pour nous contacter :
M^{me} **Peudru-Jouatel** /
kellyape72@gmail.com



Marché de Noël à Sougé

Les Membres du bureau

Amicale des Sapeurs-Pompiers



Samedi 2 décembre, Sainte Barbe, les médaillés J. Grudé, H. Vaillant, S. Rey Y Corral et D. Dugué.

Chaque année l'amicale des sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon a le plaisir de vous faire part de son bilan annuel. Comme tous les ans, nous avons profité de moments conviviaux tous ensemble avec nos anciens sapeurs-pompiers. De plus, notre loto 2017 a obtenu un franc succès et nous vous remercions de votre participation. **Nous vous convions dès à présent à notre prochain loto qui est organisé, avec le comité des fêtes, le 17 mars 2018.** Pour cette nouvelle année, l'amicale organise un événement qui devrait vous plaire, avec la venue de la **Musique des sapeurs-pompiers de Paris. Ce concert aura lieu le dimanche 25 mars 2018 à la salle polyvalente « Gilbert Chauveau ».** Nous tenions à vous adresser nos plus sincères remerciements pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez lors de nos passages pour les calendriers. Permettez nous de vous souhaiter une très bonne année 2018 et qu'elle vous apporte tout le bonheur et la santé dont vous avez besoin pour cette nouvelle année.

Le Président, Valentin **Beslin**

Centre d'Intervention et de Secours



En tant que chef de centre, j'ai le plaisir de vous dresser le bilan de l'année 2017.

Nous constatons une augmentation dans nos interventions qui sont au nombre de 205 cette année. Elles se répartissent ainsi :

- 125 secours à personnes
- 21 feux (cheminée, habitation, bâtiment, broussaille, électrique)
- 30 destructions de nids
- 23 accidents sur voie publique
- 6 interventions diverses

Notre caserne n'a plus de VLTT (Véhicule Léger Tout Terrain). Celui-ci a été remplacé par un véhicule ordinaire. Notre effectif est en légère hausse avec

14 pompiers dont 3 femmes. Toujours stagiaires, Marine **Hembert**, Cindy **Rey Y Corral** et Annaëlle **Guyard** poursuivent leur cursus de formation et ont encore validé cette année des modules.

Nouvelles recrues : Corentin **Besnier** et Kévin **Collet**. Ils ont débuté leur formation 2^{ème} semestre 2017. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Mutation : Patrice **Stengel**. Suite à son déménagement, il part de Gesnes pour intégrer la caserne de Sougé.

Deux départs : Stéphanie **Bellanger** et Cédric **Commin**.

Depuis le 10 juillet dernier, un nouveau décret a été signé concernant les médailles d'honneur des sapeurs pompiers.

Lors de notre Sainte Barbe en décembre dernier, a

été remise la médaille de Bronze (10 ans de service) à : David **Dugué**, Julien **Grudé** et Sébastien **Rey Y Corral**

Après 25 ans de volontariat dans les pompiers, la médaille de Vermeil a été attribuée à Hervé **Vaillant**.

Nous remercions la mairie de Sougé et l'entreprise **HUTCHINSON** pour les conventions établies avec le SDIS. Nos interventions augmentent constamment. Nous avons besoin de nouveaux pompiers pour faire face aux départs. Il est donc important de trouver de nouvelles recrues. Pour ceux qui ont le sens du devoir, contactez-nous au **06.83.49.53.57**.

Tous les sapeurs pompiers du centre se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2018.

Le chef de centre, Lieutenant Olivier **Crison**





État Civil 2017



NAISSANCES (hors commune)

BRAUX Katalaya	9 avril 2017
RÄTZ JOUVENCEL	27 mai 2017
CAMUS Léo	21 juillet 2017
GUILLOUX Louis	2 août 2017
FOUCHET CHAMPEAU Karlyna	27 août 2017
BRASSEUR Maxens	4 octobre 2017
NIEPPE LAINE Antonin	25 octobre 2017
TREBOUET Kilyan	25 octobre 2017

DÉCÈS

HURY Raymonde veuve ROUSSELE	30 décembre 2016	VÉTILLARD Daniel	15 mars 2017
LEROY René	1 ^{er} janvier 2017	BELLANGER Michel	29 mars 2017
MOULIN Claude	2 janvier 2017	COUILLAUX Léone	4 avril 2017
BELLOCHE Henri	3 janvier 2017	LAUNAY René	11 juin 2017
LELIEVRE Jean	8 janvier 2017	AGIN Paul	03 juillet 2017
COENRAERT Pierre	11 février 2017	PARIS René	31 octobre 2017
LAVILLE Dominique	20 février 2017	NARBONNE Michel	24 novembre 2017
PRÉVOST François	21 février 2017		

Location salle des Associations - Tarifs 2018 réservée aux habitants de la commune exclusivement

Réunion - Vin d'honneur	55 €	Buffet froid	80 €
-------------------------	------	--------------	------

Location salle polyvalente «Gilbert Chauveau» - Tarifs 2018

VIN D'HONNEUR	73 €	79 €
RÉUNION SPECTACLE		
(1/2 journée ou soirée)	114 €	164 €
EXPOSITION		
* 1 journée	144 €	192 €
* 2 journées	192 €	339 €
* 3 journées	279 €	483 €
TOURNOI / COMPÉTITION (1 journée)	104 €	104 €

REPAS - BANQUET - MARIAGE		
(Cuisine et vaisselle sans parquet)	253 €	453 €
(Cuisine sans vaisselle sans parquet)	205 €	399 €
SUPPLÉMENT POUR PARQUET	73 €	79 €
REPAS DU LENDEMAIN	73 €	79 €
SOIRÉE DANSANTE (Avec parquet mais sans cuisine)	213 €	350 €
SPECTACLE AVEC DESSERT	152 €	279 €
LOTO	160 €	295 €

PERSONNES OU SOCIÉTÉS DE SOUGÉ **AUTRES COMMUNES**

Chauffage Soirée	170 €
Chauffage Vin d'honneur	80 €
Utilisation de tables et chaises d'autres salles :	58 €

Fourniture de complément de puissance électrique :	58 €
Location horaire tennis :	7 €

Concessions au cimetière - Tarifs 2018

Concessions de terrain :

- Concession trentenaire : 80 €
- Concession cinquantenaire : 150 €
- Concession trentenaire - carré Enfant : 40 €
- Concession cinquantenaire - carré Enfant : 80 €

Cavernes :

- Concession trentenaire :
- 1^{ère} concession : 160 € (coût de construction) + 90 € soit 250 €
- Renouvellement : 90 €

Cases de Columbarium :

- Concession de 15 ans :
- 1^{ère} concession : 200 € (coût de construction) + 60 € soit 260 €
- Renouvellement : 60 €
- Concession de 30 ans :
- 1^{ère} concession : 320 € (coût de construction) + 120 € soit 440 €
- Renouvellement : 120 €

Dispersion :

- Dispersion simple : 20 €
- Dispersion + inscription 10 ans : 20 € + 30 € = 50 €
- Renouvellement de l'inscription (10 ans) : 30 €

Compte Administratif / Budget

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

	COMMUNE	SERVICE ASSAINISSEMENT	LOTISSEMENT	CCAS
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Recettes de l'exercice	83 720,66	62 003,58	544 664,85	0,00
Excédent reporté	0,00	28 098,87	12 300,94	65,66
Résultat affecté	91 040,09	0,00	0,00	0,00
Total des recettes	174 760,75	90 102,45	556 965,79	65,66
Dépenses de l'exercice	179 165,73	36 191,74	556 965,79	0,00
Déficit reporté	95 918,09	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses	275 083,82	36 191,74	556 965,79	0,00
Résultat d'investissement	-100 323,07	53 910,71	0,00	65,66
Solde des Restes à Réaliser	32 156,52	-4 058,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	-68 166,55	49 852,71	0,00	65,66
Besoin de financement	68 166,55	0,00	0,00	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Recettes de l'exercice	548 758,55	70 581,23	617 653,01	5 186,20
Excédent reporté	174 673,88	0,00	0,00	1 431,31
Total des recettes	723 432,43	70 581,23	617 653,01	6 617,51
Dépenses de l'exercice	579 482,72	58 115,31	549 754,21	4 467,88
Déficit reporté	0,00	1 061,79	67 898,80	0,00
Total des dépenses	579 482,72	59 177,10	617 653,01	4 467,88
Résultat de fonctionnement	143 949,71	11 404,13	0,00	2 149,63
Résultat affecté à l'investissement	68 166,55	0,00	0,00	0,00
Solde reporté pour 2017	75 783,16	11 404,13	0,00	2 149,63

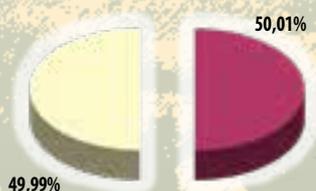
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016 (budget général)

Provenance des recettes		
013 Atténuations de charges	2 146,00 €	0,39%
70 Produits des services et du domaine	4 508,33 €	0,82%
73 Impôts et taxes	427 634,00 €	77,93%
74 Dotations, subventions, participations	88 944,37 €	16,21%
75 Autres produits de gestion courante	18 995,52 €	3,46%
77 Produits exceptionnels (dont produits de cession des immobilisations)	1 995,66 €	0,36%
042 Opération d'ordre de section à section	4 534,67 €	0,83%
Total des recettes	548 758,55 €	100,00%

Affectation des recettes		
011 Charges à caractère général	134 750,21 €	24,56%
012 Charges de personnel et frais assurances	237 672,61 €	43,31%
014 Atténuation de produits	1 469,00 €	0,27%
65 Autres charges de gestion courante	186 560,65 €	34,00%
66 Charges financières	18 951,25 €	3,45%
67 Charges exceptionnelles	79,00 €	0,01%
042 Opération d'ordre de section à section	- €	0,00%
Total des dépenses	579 482,72 €	105,60%
Autofinancement de l'exercice	-30 724,17 €	-5,60%
	548 758,55 €	100,00%

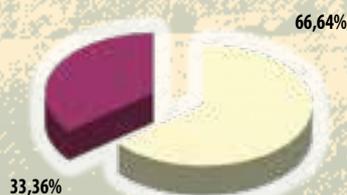
BUDGET PRIMITIF 2017

Commune



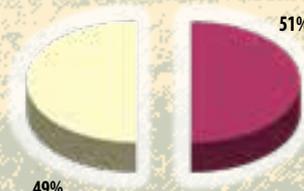
Fonctionnement : 641 072 €
Investissement : 641 283 €

Service assainissement



Fonctionnement : 62 880 €
Investissement : 125 582 €

Lotissement la Plaine des Boulaies



Fonctionnement : 534 317,93 €
Investissement : 521 775,93 €

C.C.A.S.



Fonctionnement : 6 699 €
Investissement : 65 €

AGENDA

Samedi 3 février

Soirée de l'Union Sportive des Alpes Mancelles

Samedi 17 et Dimanche 18 février

Soirée Loto du Groupement des Alpes Mancelles (Football)

Samedi 17 mars

Soirée Loto (Comité des Fêtes/Amicale des Pompiers)

Dimanche 25 mars

Concert des sapeurs pompiers de Paris

Samedi 7 avril

Soirée Loto (Société Sportive des Alpes Mancelles)

Samedi 21 avril

Marché aux Fleurs

Mardi 1^{er} mai

Randonnée pédestre (Comité des Fêtes)

Samedi 23 juin

Fête de la Musique (Comité des Fêtes)

Samedi 14 et Dimanche 15 juillet

Assemblée annuelle (Comité des Fêtes)

Vendredi 24 et Samedi 25 août

Comice agricole Cantonal à Montreuil le Chétif

Samedi 1^{er} septembre

Fête des Associations au Gué Ory

Samedi 8 et Dimanche 9 septembre

Ball Trap (Société de Chasse)

Samedi 15 et Dimanche 16 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Exposition

Samedi 13 octobre

Concours de rillettes (Comité des Fêtes)

Samedi 27 octobre

Soirée Loto (Union Sportive des Alpes Mancelles)

Dimanche 4 novembre

Repas des Anciens

Dimanche 11 novembre

Concert du 11 novembre

Samedi 17 novembre

Soirée du Comité des Fêtes et remise des

Prix du concours de rillettes

Dimanche 18 novembre

Fête de « Sainte Cécile », patronne des musiciens

Samedi 1^{er} décembre

Fête de « Sainte Barbe », patronne des pompiers

Samedi 8 décembre

Marché de Noël des Associations

Lundi 24 décembre

Arrivée du Père Noël

MAIRIE

Ouverture

Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h / Mardi de 9 h - 12 h

Jeudi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h / Vendredi de 9 h - 12 h

Samedi de 9 h à 12 h / Fermé le mercredi

Tél. 02 43 97 30 88 / Fax : 02 43 33 25 88

www.sougeleganelon.fr - mairie-sougeleganelon@orange.fr



BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Françoise Rouziès

Ouverture : lundi 15 h 30 - 18 h / mercredi 14 h - 16 h

02 43 33 11 23

bibliotheque.sougeleganelon@wanadoo.fr



NUMÉROS UTILES

Pompiers

Liaison directe avec le service départemental
18

Chef de Centre : Lieutenant Olivier CRISON
02 43 33 32 91

Centre de Santé des Alpes Mancelles :
Médecins généralistes

Docteurs A. GAUTIER et A. LAURENS

02 43 34 54 04

Cabinet Infirmier

Permanences du lundi au vendredi de

8 h à 9 h sans rendez-vous

02 43 97 31 30

Pédicure - Podologue

Laurence DEVEZIN

02 43 33 64 82

Psychologue

Nicole FILLON

02 43 33 64 82

Pharmacie de la Source

02 43 97 30 09

Ostéopathie

Cabinet GUNER-VAUCHOT

02 43 34 05 72

La Poste

Chef d'Etablissement : Jocelyne MARTIN

3631

École Publique

Directrice : Carole LE BIHAN

02 43 97 30 71 (Assé) - 02 43 33 81 09 (Sougé)

Garderie

Animatrice : Carole CHEMIN

02 43 33 81 09

Cantine

02 43 33 44 65

R.A.M. (Relais d'Assistants

Maternelles)

Ouverture le lundi de 10 h à 12 h - Salle

des Associations

02 43 34 09 74

Presbytère

Abbé Maurice CHEVALIER

02 43 33 58 07

Comité des Fêtes

Président : Jean-Claude DENIS

02 43 34 35 76- 06 30 05 17 29

Union Sportive des Alpes Mancelles

Président : Bernard DUVAL

02 43 33 89 67

Pétanque Sougéenne

Président : Roger LE ROI

02 43 33 80 21

Société de Chasse

Président : Jean-Marc DORNEAU

02 43 33 80 16

La Truite des Alpes Mancelles

Président : Bernard DUVAL

02 43 33 89 67

Société de Musique

Président : Jean-Paul RABINAND

Directeur : Marcel FIAUDRIN

02 43 97 30 12 - 02 43 33 23 32

Coopérative Scolaire

Carole LE BIHAN

02 43 97 30 71

AFN

Président : Maxime TROCHERIE

02 43 97 30 28

Généralisations Mouvement-Aînés Ruraux

Président : Daniel GESLIN

02 43 97 27 27

Amicale des Pompiers

Président : Valentin BESLIN

06 32 44 44 78

Mémoire et Patrimoine

Présidente : Nicole DORNEAU

02 43 33 80 16

Les Lutins Sougéens

Président : Xavier BERT

02 43 34 34 87

Groupement Défense contre les

Ennemis des Cultures

Président : Bertrand GOIDEAU

02 43 97 25 85

Les fous du volant

Président : Bruno DEPAIFVE

06 52 59 32 31

ADMR

02 43 33 79 87

Familles Rurales

02 43 33 25 91

Escale (Centre Social)

02 43 34 82 47